



Déménagements un un autre dépa des enfants avec leur mère a 120km

Par **Amandine44**, le 17/05/2016 à 10:10

Bonjour à tous,

Mon conjoint à 2 enfants d'une première union de 14 et 8 ans et nous en avons eu 2 ensemble de 5 et 3 ans.

Les 2 grands vivent chez leur maman depuis leur séparation et viennent chez nous tous les 15 jours du vendredi soir ou nous les récupérons au domicile maternel au dimanche soir ou elle vient les chercher chez nous, puis la moitié des vacances.

Elle nous a informé de son déménagement pour emménager avec son nouvel ami à 120km de chez nous.

Mon conjoint ne souhaite pas s'y opposer pour le bonheur de tous les enfants s'entende bien avec leur nouveau beau-père et son heureux de ce changement.

La condition étant que nous continuons à voir les enfants sur le même rythme, pour l'équilibre de chacun de nos 4 enfants et le notre.

Par contre nous souhaitons refuser d'assumer les trajets que ce soit d'un ordre financier ou en temps de trajet, partant du principe que cette décision personnelle n'est pas la notre et que nous souhaitons préserver l'équilibre et le bien être de chacun.

Sommes nous dans nos droit?

Merci à vous.

Amandine